



OFFRE D'EMPLOI

Cadre de Santé H/F

Réanimation/USC

Informations relatives au poste :

- **Quotité** : 100 %
- **Lieu d'exercice** : Site Yves Le Foll à Saint-Brieuc

1/Description de la fonction et/ou missions :

1) Mission réglementaire

En regard des textes définissant la fonction de cadre de santé, il est détenteur du diplôme de Cadre de Santé conformément au décret n° 95-926 du 18 août 1995 portant création d'un diplôme de cadre de santé ; au décret n° 2001-1375 du 31 décembre 2001 portant statut particulier du corps des cadres de santé de la fonction publique hospitalière et à l'arrêté du 14 août 2002.

2) Missions principales et activités

En collaboration avec les chefs de service et le cadre coordonnateur pôle USB :

- Il participe à la définition des objectifs et à la mise en œuvre du projet de service de réanimation en lien avec le projet d'établissement.
- Il assure la gestion du service et organise la prise en charge des patients pour une efficacité optimale des soins effectués.
- Il encadre et anime les équipes paramédicales ISG / AS.
- Il prend part à la réflexion et à la mise en œuvre des projets institutionnels

2.1. Gestion des soins, des ressources humaines et matérielles, Soins :

- Il organise et coordonne les soins pour un patient ou un groupe de patients
- Il évalue et contrôle l'application des soins prescrits, du rôle propre, des protocoles institutionnels et de service
- Il travaille en étroite collaboration avec les familles, les services accueillant les patients après leur séjour en réanimation, l'assistante sociale
- Il assure le relevé journalier du dépistage des infections nosocomiales

GRH : Il gère le personnel en lien avec un FFC et/ou ISG référent(e):

- les plannings et équipes ISG /AS
- Evaluation des besoins en personnel et répartition des moyens en fonction de la charge de travail et du niveau de compétences de chacun
- Evaluation annuelle du personnel
- Participation aux entretiens de recrutement
- Accueil des nouveaux agents, contrôle leur intégration et participe à l'évaluation de leurs prestations.

Gestion du matériel et des locaux :

- Il participe aux choix des nouveaux matériels et à leur suivi
- Il organise l'approvisionnement en fournitures de bureau
- Il organise l'entretien des locaux et en assure le contrôle
- Il est consulté pour les restructurations du service.

**Côtes d'Armor,
bord de mer**

**Agglomération de
115 000 hab.**

PARIS 2h15 TGV

- Hôpital de référence du Territoire de santé des Côtes d'Armor (T7)
- 3ème établissement de santé breton par son activité

**Très beau plateau
technique**

Toutes spécialités

(sauf Neurochirurgie et Chirurgie Cardiaque)

Lits et places

- 734 en MCO,
- 52 en SSR,
- 472 en EHPAD

78 063 séjours et séances en MCO

17 000 interventions au bloc /an

MATERNITE de NIVEAU 3

Maternité et néonatalogie labellisées IHAB « Ami des bébés » en 2017 et 2020

Établissement certifié

Retrouvez l'intégralité de nos offres d'emploi sur :

<https://www.ch-stbrieuc.fr/>

Plus d'infos

www.ch-stbrieuc.fr

www.mairie-saint-brieuc.fr

www.baiedesaintbrieuc.com

2.2. information et communication

- Il assiste les chefs de service et le cadre supérieur de santé dans l'organisation et le déroulement des conseils de service
- Il organise des réunions de service pour informer et échanger avec le personnel dans le but d'apporter des améliorations (organisation du travail, locaux, matériel, hygiène etc...)
- Il assure la traçabilité des séances de travail
- Il participe aux réunions institutionnelles, il recueille, priorise, diffuse et assure le suivi des informations.

2.3. Formation et recherche

Avec le service de la formation professionnelle

- Il identifie et recense les besoins de formation individuels et collectifs
- Il participe à la mise en place des actions de formation nécessaires
- Il en assure le suivi et le réinvestissement dans le service par l'évaluation des résultats des prestations
- Il promeut les actions d'études et/ou de recherche pour améliorer la qualité des prestations
- Il participe avec les médecins à l'implantation de techniques nouvelles.

En concertation avec l'Institut en soins infirmiers et la Direction de soins

- Il définit les possibilités d'accueil des stagiaires (3 EISG et 2 EAS / stage)
- Il est responsable de leur encadrement et de leur tutorat.

2.4. Contribution économique :

- Il contrôle les demandes de moyens, leur obtention et leur utilisation.

2.5. Démarche qualité :

Il élabore en équipe pluridisciplinaire, les protocoles qui permettent

- d'optimiser la prise en charge du patient,
- d'améliorer la transmission des informations,
- de faciliter la formation des nouveaux acteurs et de conserver la traçabilité de l'organisation du service.
- Il met en place, avec l'équipe, des actions pour améliorer : l'accueil et l'information des patients, leur séjour dans le service, l'hygiène en général, les conditions de travail.

2/Relations Hiérarchiques :

Dans le cadre de ses fonctions, il exerce sous la responsabilité hiérarchique du Cadre coordonnateur du pôle USR et du Coordonnateur général des soins, et encadre les professionnels de santé (ISG, AS)

3/Relations fonctionnelles :

Dans le cadre de ses fonctions, il collabore : avec les chefs de service et les médecins ainsi que les cadres du pôle Urgences/SAMU et des autres secteurs d'activité (médical, médico-technique, administratif, technique, logistique)

4/Aptitudes et/ou compétences requises :

- Élément moteur du respect des valeurs professionnelles, il fait preuve de tact, de discrétion, de loyauté et de fermeté si nécessaire, tant avec les usagers de l'établissement qu'avec les professionnels
- Il a un positionnement professionnel et institutionnel, avec le sens du travail en commun
- Il est capable de définir les objectifs d'un projet de service, en lien avec le projet d'établissement de le mettre en œuvre et l'évaluer
- Il a des aptitudes psychologiques à l'encadrement et à l'animation d'une équipe, et gère les conflits éventuels

- Il est capable de suivre, contrôler et évaluer les prestations individuelles des professionnels à l'aide de supports institutionnels (des fiches de postes du service, fiche d'évaluation de la DRH)
- Il sait mettre en adéquation l'activité et les ressources humaines et matérielles de l'unité
- Il est capable de prévenir les risques professionnels et gérer les événements indésirables.

Conditions de travail :

- Constitution d'un binôme cadre dans une continuité de l'encadrement de l'unité de Réanimation/USC.
- Si deux cadres présents : amplitude de 7h30 à 18h
- Si un seul cadre présent : amplitude de 7h30 à 17h

- Poste à temps plein
- Amplitude de travail : variable et adaptée aux nécessités de la fonction
- Nombre de jours de RTT annuel : 19

Renseignements complémentaires possibles :

Après de la cadre Coordonnateur du Pôle USR :

Mme Corinne AURIOL 02.96.01.77.21

Lettre de candidature et CV à envoyer à :

Monsieur Rouault
Directeur Adjoint des Ressources Humaines
Centre Hospitalier de Saint Briec
10 rue Marcel Proust
22027 SAINT BRIEUC Cedex 1

Ou par courriel : recrutement.drh.stbrieuc@armorsante.bzh